

**Plan d'équipement, des contraintes et des domanialités - LÉGENDE**  
Degré de sensibilité au bruit DS II

**GÉNÉRALITÉS**  
Périmètre de validité

**ESPACES LIBRES**  
Arbre pouvant être abattu  
Aménagement à supprimer

**BÂTI**  
Aire d'implantation  
Bâtiment maintenu en raison de son intérêt. Mise sous protection et inscription à l'inventaire MS-i GSX 26 par arrêté du département en charge de la protection du patrimoine et des sites du 22 janvier 2009  
Bâtiment à démolir

**ACCÈS ET STATIONNEMENT**  
Voie de communication / Accès  
Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain  
Accès au garage souterrain  
Accès véhicules d'intervention  
Accès contrôlé

**ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT**  
Eaux de mélangées existantes  
Collecteurs: secondaire, collectif privé  
Eaux pluviales existantes  
Collecteurs: secondaire, collectif privé  
Eau potable existante  
Eau usée existante  
Electricité existante  
Basse tension, Moyenne tension  
Réservation pour un système de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert

**FONCIER**  
Servitude de passage public à pied et/ou à vélo

**Plan d'aménagement - LÉGENDE**

**GÉNÉRALITÉS**  
Périmètre de validité

**ESPACES LIBRES**  
Cheminement piétons, vélos ou mixte  
Espace majoritairement minéral  
Espace majoritairement végétal  
Espace majoritairement végétal sur dalle  
Place de jeux  
Végétation, arbre isolé à planter  
Arbres à planter: Alignement / Bosquet  
Végétation à sauvegarder

**BÂTI**  
Implantation  
Aire d'implantation  
Passage  
Accès aux immeubles  
Bâtiments et aménagements extérieurs maintenus en raison de leurs intérêts. Mise sous protection et inscription à l'inventaire MS-i GSX 26 par arrêté du département en charge de la protection du patrimoine et des sites du 22 janvier 2009.  
Façade sans jour

**ACCÈS ET STATIONNEMENT**  
Aire d'implantation des places de stationnement extérieures  
Aire d'implantation des constructions en sous-sol, garage souterrain  
Accès au garage souterrain  
Aire d'implantation des places de stationnement vélos  
Aire d'implantation des places de stationnement motos

**ENVIRONNEMENT**  
Aire d'implantation pour un point de récupération des déchets  
Réservation pour un système de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert

**ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT**  
Voie de communication / Accès

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
**DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE**  
Office de l'urbanisme | Direction du développement urbain

**GRAND-SACONNEX**

**Plan localisé de quartier**  
**Ensemble Morillon-Parc**

Ce P.L.Q. comporte:  
- un règlement  
- un concept énergétique territorial (CET)  
- un plan d'aménagement paysager (PAP)

Feuille(s) cadastrale(s) N°: 12  
Parcelle(s) N°: 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336

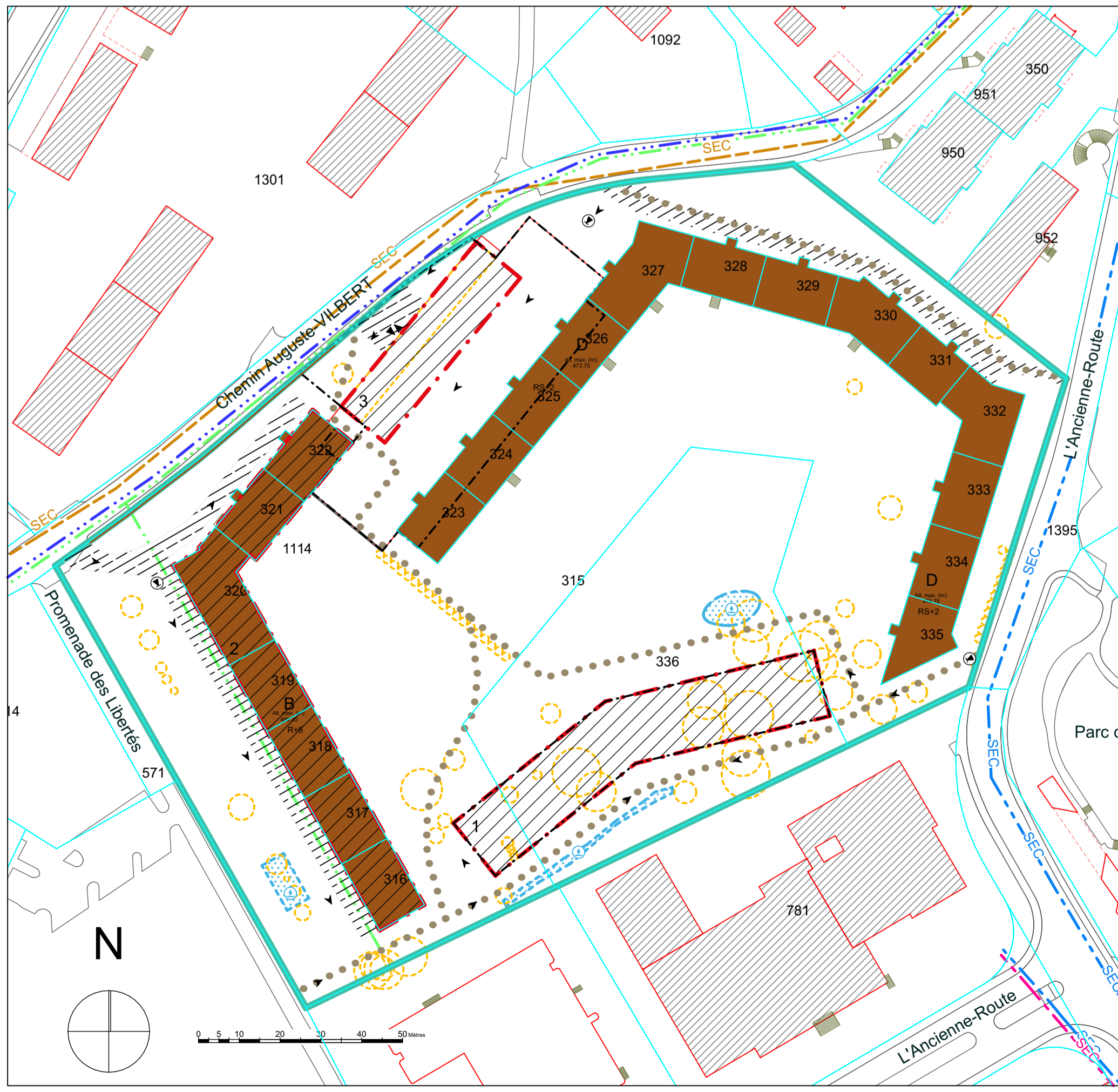
Plan N°: **30132** | Indice: | Abroge et remplace le plan N° 29507-534  
Echelle(s): 1:1000, 1:500 | Adopté par le Conseil d'Etat le: 24.07.2013

Date: 14.05.2020 | Répondant OU: AP | Dessin: AP | Adopté par le Conseil d'Etat le: 15 mai 2024  
Date d'extraction du fond de plan: 15.04.2019  
Modèle: Version 03-2019

**Modifications**

Objets	Date	Dessin
Synthèse ET1	18.08.21	AP
Servitude et gestion de l'eau	23.09.21	AP
Synthèse ET 2	20.05.22	AP
Relevé arbres	21.09.22	AP
Préavis CA, légende, écopoints, cheminement	07.03.23	AP
Rectification légende bâtiments maintenus	17.04.24	AP

Code aménagement (commune/quartier)	534
Code GIREC Secteur/sous-secteur statistique	23-00-031
Code alphabétique	GSX
CDU	711.5



Plan d'équipement 1:1000

Plan d'aménagement 1:500